



Cette année le SNES fête ses 50 ans ... Hé bien chers camarades, la Guadeloupe et les autres départements d'outre mer fêtent les 70 ans de la départementalisation.

Il y a 70 ans , rien à l'échelle de l'histoire, nous sommes passés du statut de colonie à celui de département français à part en entière... ou entièrement à part *that is the question...*

En effet à l'heure où l'on nous rebat les oreilles avec le concept d'"égalité réelle", puisque nous sommes tous connectés, je vous invite chers camarades à consulter le site publinet à la rubrique résultats du concours interne d'anglais Et donc que lisons nous ?

Hé bien les oraux sont prévus "*quelle que soit l'académie d'inscription*" à Montpellier du 18 au 27 avril visiblement sauf pour les candidats des départements français d'Amérique entièrement à part qui, eux, ont planché la semaine du 22 mars en Martinique. Soit 3 semaines avant les compatriotes de la France hexagonale. **Donc avec trois semaines de préparation en moins.**

De même, les oraux du CAPES interne de Lettres Modernes qui sont prévus à Lille du 2 au 10 avril ont lieu en ce moment en Guadeloupe pour les candidats des Antilles et de la Guyane., je vous laisse tirer les conclusions qui s'imposent. Je veux bien que les membres du jury aient envie de visiter la 11e destination touristique la plus attractive selon le New York Times où ruissellent le miel et surtout le rhum, mais plus sérieusement, **il faut cesser de se moquer des collègues non-titulaires pour lesquels la réussite au concours sous nos latitudes relève littéralement du parcours du combattant.**

Les rapporteurs ont repris une partie de notre amendement concernant l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire, cependant le SNES Guadeloupe tient à dénoncer fermement les délocalisations sporadiques et intempestives des oraux des concours réservés et internes et exige un respect strict des calendriers nationaux publiés.

De plus, **nous exigeons l'arrêt des suppressions de postes injustifiées qui poussent de nombreux lauréats de concours originaires des départements d'outre-mer sur le chemin de l'exode vers la Mère Patrie.**

